

Pois

RESEAU 2014 - 2015

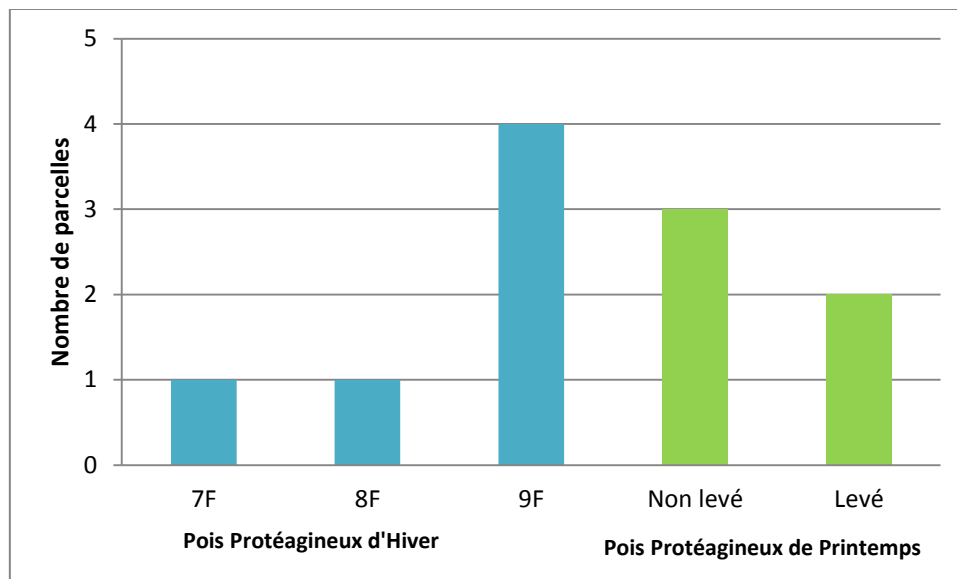
Les données sont actuellement collectées à partir de 13 parcelles comprenant 6 parcelles de pois d'hiver et 7 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 6 parcelles de pois d'hiver et 5 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Pois d'hiver : les parcelles observées sont majoritairement au stade 9 feuilles

Pois de printemps : les semis sont en cours. La majorité des pois de printemps ne sont pas encore levés



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin Protéagineux rédigé par le CETIOM en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 28, CA 18, CA 36, AXERIAL, CA 45, FDGEDA DU CHER, UCATA.

Relecteurs complémentaires: Chambre d'Agriculture de l'Indre-et-Loire, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

THRIPS DU LIN ET DES CEREALES (*THRIPS ANGUSTICEPS*)

Contexte d'observations

Les pois d'hiver ont dépassé le seuil de sensibilité aux Thrips.

Les parcelles de pois de printemps qui sont en cours de levée devront faire l'objet d'une surveillance de la présence de Thrips, et ce jusqu'au stade 6 feuilles.

Période de risque

La période de risque pour le Thrips s'étend de la **levée au stade 6 feuilles**. Il n'y a pas plus de risque au-delà de ce stade

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint pour le Thrips lorsqu'on dénombre **en moyenne un Thrips par plante** sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Toutefois, le Thrips même en grand nombre n'engendre des dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, comme que des températures froides par exemple.

Remarque : il n'a jamais été observé de dégâts de Thrips sur les pois d'hiver

Pour faciliter le dénombrement, vous pouvez utiliser la méthode du sac plastique exposée en annexe.

SITONES DU POIS (*SITONA LINEATUS*)

Contexte d'observations

Les pois d'hiver ont dépassé le seuil de sensibilité aux Sitones.

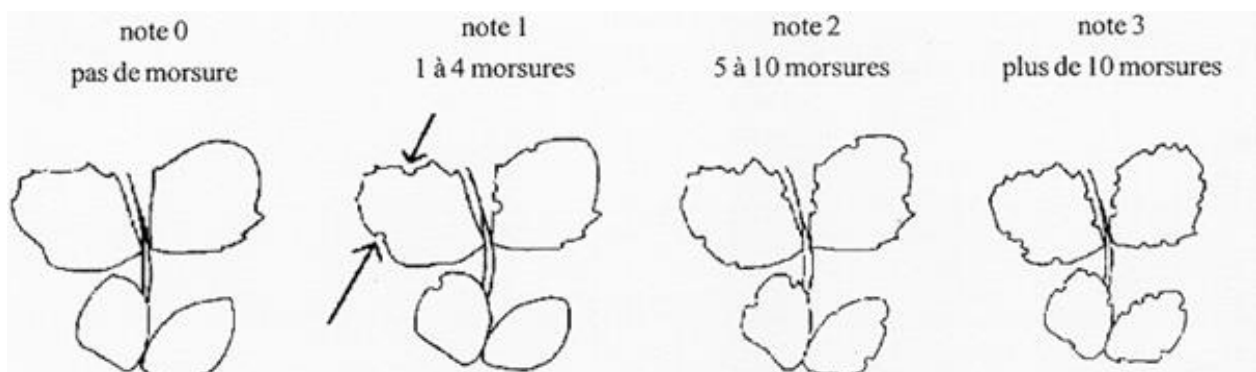
Les parcelles de pois de printemps qui sont en cours de levée devront faire l'objet d'une surveillance de la présence de Sitones, et ce jusqu'au stade 6 feuilles.

Période de risque

La période de risque pour le Sitone s'étend de la **levée au stade 6 feuilles**.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles.



ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)

(anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été signalée sur 2 parcelles de pois d'hiver.

La maladie progresse par temps doux et humide.

Un temps plus sec dans les prochains jours devrait ne pas être favorable à son développement.

Néanmoins, le retour de la pluie annoncé dans le Sud du département pour vendredi, et semaine prochaine de manière plus générale pourrait être favorable à son développement.

Les parcelles de pois, et en particulier de pois d'hiver, doivent faire l'objet d'une surveillance.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

BACTERIOSE DU POIS (*PSEUDOMONAS SYRINGAE*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été signalée sur 3 parcelles de pois d'hiver.

Période de risque

Le pois d'hiver est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, **entre février et avril**, à partir du **stade 5-6 feuilles**.

Il n'existe pas à ce jour de solution pour cette maladie.

Annexes

Localisation des observations Réseau Pois Protéagineux 2015

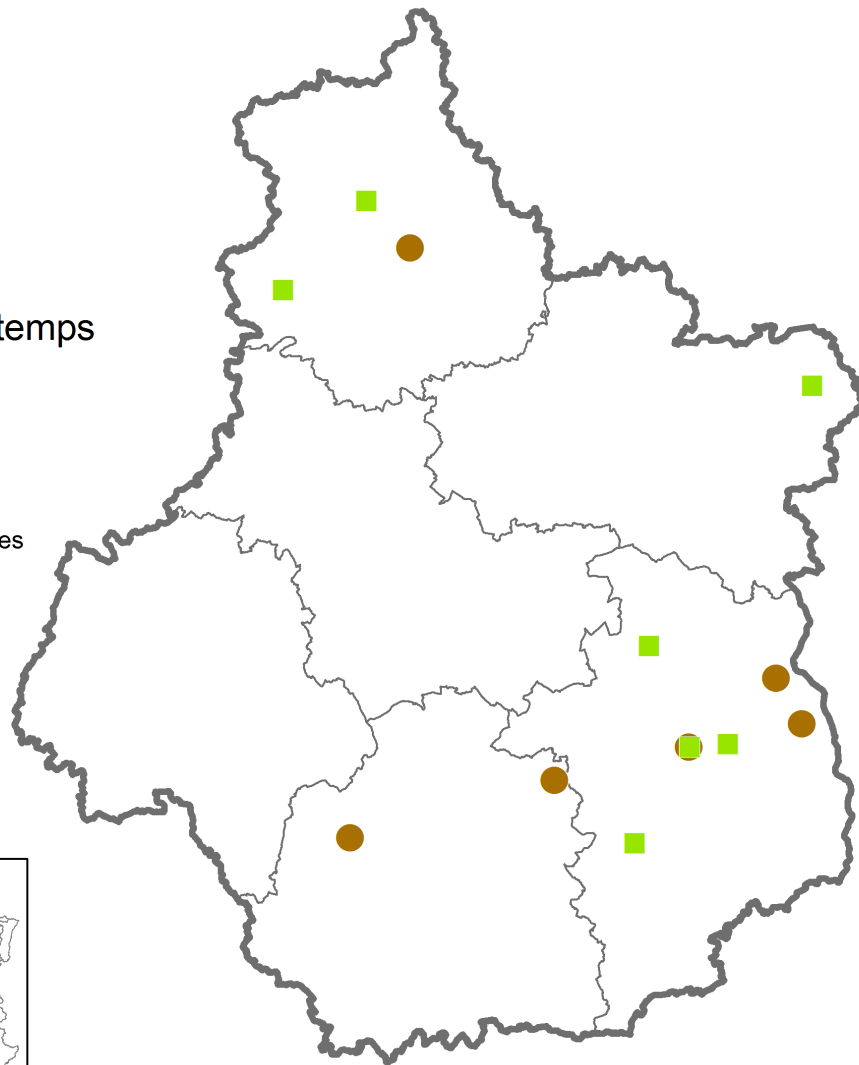
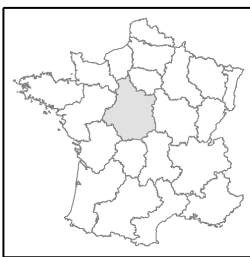
Légende

- Pois d'hiver
- Pois de printemps



0 10 20 40 Kilomètres

Véronique Quartier - CETIOM



Le Thrips du lin et des céréales (Thrips angusticeps)

Les Thrips sont des insectes allongés, de petite taille (1 à 2 mm), noirs, pourvus de quatre ailes étroites longuement frangées et de pièces buccales piqueuses suceuses asymétriques.

L'adulte passe l'hiver en diapause dans le sol ; il entre en activité dès que les températures remontent (7°C à 8°C). Il s'installe au moment de la levée des pois sur les cotylédons et les jeunes plantules, et pique les organes végétaux pour se nourrir du contenu des cellules. Les piqûres de thrips sont toxiques pour le pois. La plante initie de nombreuses ramifications, reste chétive et naine.

Dans des cas rares, le rendement peut être affecté significativement, jusqu'à 30q/ha voir plus en cas d'attaque importante (généralement levée lente du pois).

La surveillance doit être réalisée **de la levée au stade 5-6 feuilles**, stade auquel le pois n'est plus sensible aux attaques de Thrips.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on observe en moyenne **un insecte par pied**, et ce dès que 80 % des plantes sont levées. Ce seuil est à adapter à la vitesse de la levée de la culture : plus la levée est lente, plus les dégâts engendrés par les Thrips seront importants et auront des conséquences sur le rendement.

Réaliser un comptage sur une dizaine de plants répartis au hasard dans la parcelle.

Vous pouvez utiliser la méthode du sac en plastique : prélever une dizaine de plants dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines, puis mettre les plants dans un sac en plastique qui sera laissé quelques heures au soleil ou à la chaleur. Compter alors les insectes, et diviser le nombre par 10 pour obtenir la moyenne du nombre d'insectes/pied.

Remarque : il n'a jamais été observé de dégâts de Thrips sur les pois d'hiver. Une levée et un développement rapide du pois de printemps lui permettra de parer d'éventuelles attaques. Le Thrips peut être présent sur féverole, mais sa nuisibilité n'a jamais été mise en évidence.



L. YUNG CETIOM



ARVALIS



L. YUNG CETIOM



ARVALIS